



AVIS D'APPEL A CANDIDATURES POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'UN COMPLEXE DE PADEL

Nom et adresse officiels de l'organisme : commune du TIGNET
Correspondant : M. le Maire, avenue de l'Hôtel de Ville, 06530 LE TIGNET,
Tél. : 04.93.66.66.66, courriel : mairie@letignet.fr
Adresse internet : <https://www.letignet.fr>
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Objet de l'appel à candidatures :

Sélectionner un ou plusieurs prestataires qualifiés pour exploiter un complexe de padel sur le territoire communal comportant 4 courts de padel et offerts à la location sous différentes formes (à l'heure, à la demi-journée, par abonnements, etc.), y dispenser l'enseignement de cette activité sportive et de loisir, au travers de cours, individuels ou collectifs, et de stages, et organiser des tournois ou des compétitions.
Accueillir des sessions (découverte du padel) dédiées aux enfants de l'école de la commune.

Caractéristiques principales (voir le cahier des charges) :

Le prestataire devra réaliser les constructions et aménagements ci-après dans le cadre du bail à construction :

- quatre (4) courts de padel de 20 x 10 mètre avec possibilité de deux (2) courts supplémentaires de padel. Ces courts devront avoir un sol en matériau perméable et seront encadrés de vitres et grillages ;
- un club house comprenant vestiaires, douches et sanitaires pour les usagers, un bureau ou locaux administratifs et un point de vente de boissons, viennoiseries, sandwicherie, etc., vente ou location des équipements de padel. Les constructions devront disposer d'un assainissement individuel et être raccordées à une fosse septique à réaliser ;
- un ou deux bassin(s) de collecte et de rétention des eaux pluviales ;
- des conteneurs pour recueillir les déchets du complexe ;
- une aire de parking pour cinquante (50) places de stationnement extérieur ;
- une aire de retournement réservée au service d'incendie ;
- le complexe devra être entièrement clôturé.

Le prestataire devra également fournir :

- raquettes de padel ;
- balles de padel ;

Lieu d'exécution des prestations :

La commune du Tignet dispose d'un terrain situé sur le territoire communal, lieudit « L'Apié de Josson », appartenant à son domaine public, constituant un délaissé de voirie qui n'est plus affecté à la circulation publique.

Cette emprise a fait l'objet d'un déclassement par délibération n°2024.041 du Conseil municipal de la commune du Tignet en date du 9 juillet 2024, conformément aux dispositions de l'article L.141-3 du code de la voirie routière.

La commune du Tignet autorisera l'exploitant qui sera retenu à occuper, en vertu d'un bail à construction comme il le sera dit ci-dessous, une parcelle non-bâtie de 6591 m², provenant de la division du terrain domaniale susvisé, désormais cadastrée section B numéro 3057, classée en zone NL au Plan local d'urbanisme



et en zone B1a au Plan de prévention des risques incendies de forêt (identifié au plan de division dressé par M. Jérôme CHAZALON, géomètre-expert, le 12 mars 2025, ci-annexé).
Le terrain est en outre entièrement viabilisé.

Durée du bail : 30 ans

Forme du contrat :

Un bail à construction, conforme dispositions de l'article L. 251-1 du code de la construction et de l'habitation, établi sous forme d'un acte authentique émanant d'une autorité administrative, sera consenti par la commune à l'exploitant pour une durée de trente (30) années entières et constitutives, et constituera le titre mentionné à l'article L. 2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

La liste des pièces justificatives nécessaires à l'appréciation des qualités et capacités du candidat est indiquée dans le cahier des charges.

Critères de sélection :

- **Expérience et Références :**
 - Preuve de qualifications et d'expériences dans le domaine sportif.
 - Références éventuelles de projets dans le domaine sportif.
 - Méthodologie de gestion et d'enseignement proposées.
- **Coût des Services :**
 - Tarification par session ou forfaitaire pour l'année.
 - Différentes solutions de paiement.
 - Tarifs CE ou associatifs.
 - Stages adultes.
 - Stages élèves de l'école du TIGNET.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Date limite de soumission : 26 mai 2025 12 heures

Date limite pour les questions : 9 mai 2025

Notification des résultats : 10 juin 2025

Renseignements complémentaires :

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 avril 2025.

Le cahier des charges est mis à disposition par voie électronique sur www.marches-securises.fr et sur www.letignet.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Mairie du TIGNET.

Service des Finances

Avenue de l'Hôtel de Ville

06530 LE TIGNET

Tél. : 04.93.66.66.66

Courriel : mairie@letignet.fr



PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice 18, avenue des Fleurs, 06050 Nice cedex 1 France - Tél.: +33 489978600 - E-mail: greffe.ta-nice@juradm.fr - Adresse internet <http://www.telerecours.fr/>. VI.4.2)

Organe chargé des procédures de médiation : VI.4.3) - Introduction des recours : VI.4.4) - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice 18, avenue des Fleurs, 06050 Nice cedex 1 France - Tél.: +33 489978600 - E-mail: greffe.ta-nice@juradm.fr - Adresse internet : <http://www.telerecours.fr/>.